

Extrait d'acte de décès

Justificatif d'un voyage à venir

Définition de glossaire

Mis à jour le 19 janvier 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

par tout moyen, par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel...



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*